

**Question avec demande de réponse orale O-000277/2011
à la Commission**

Article 115 du règlement

Raül Romeva i Rueda, Jean-Paul Basset, Isabella Lövin
au nom du groupe Verts/ALE

Objet: Contributions de la pêche européenne à la stratégie Europe 2020

Il est de notoriété publique que la pêche européenne fait partie intégrale de la vie économique et sociale des populations côtières, bien qu'elle puisse également contribuer à la dégradation du milieu marin si elle ne fait pas l'objet d'une gestion correcte.

Un secteur de la pêche dynamique, économiquement indépendant et correctement géré pourrait constituer un apport d'envergure et important à la société européenne et à l'économie et jouer ainsi un rôle crucial dans la stratégie Europe 2020.

De quelle manière la Commission a-t-elle l'intention d'intégrer la pêche européenne dans la stratégie Europe 2020?

Dépôt: 19.10.2011

Transmission: 21.10.2011

Echéance: 28.10.2011